

Avril 2021

Des nouvelles de la Politique régionale de développement social (PRDS)!

Vous retrouverez dans cette infolettre du mois d'avril tous les renseignements nécessaires pour vous tenir à jour et participer pleinement au plan d'action de la PRDS.

Site internet PRDS

Depuis l'automne dernier, le sous-comité de coordination élargi – communication travaille sur la **réalisation d'un site internet PRDS et d'une trousse pédagogique**. Ces travaux s'inscrivent dans l'axe transversal *Pédagogie et communication* du plan d'action de la PRDS.

Mais en attendant l'arrivée de ce site internet, **les personnes abonnées à l'infolettre auront accès à plusieurs documents relatifs à la démarche sur un site temporaire SharePoint**. Vous y retrouverez notamment le plan d'action, les cellules de travail actives, les plans de travail, les infolettres, et tout autre document nécessaire à votre compréhension et au suivi de la démarche.



Surveillez votre boîte courriel, puisqu'en tant que **personne abonnée à l'infolettre PRDS, vous recevrez une invitation SharePoint sous peu!** Vous trouverez également **ci-joint un guide qui vous explique la procédure à suivre** pour accepter l'invitation et accéder au site SharePoint.

Pour vous abonner à l'infolettre PRDS, veuillez écrire à Marguerite Simard-Thivierge, à l'adresse suivante : m.simard-thivierge@laval.ca. Sachez que les membres du Comité Pilotage sont déjà abonnés à cette infolettre.

Cellules de travail 4.2

Soutien financier et balises d'engagement pour les concertations locales

Une étape importante de la démarche de la cellule 4.2 s'est conclue le 26 janvier dernier. En effet, plus de 60 personnes se sont rassemblées afin d'adopter à l'unanimité la **recommandation de soutenir financièrement les 6 secteurs d'aménagement**. Cette demande de soutien financier fait suite à un long processus collectif qui a débuté le 15 juin 2019.

Au cours de ces travaux, les partenaires devaient *développer une vision partagée des conditions favorisant la concertation locale, intersectorielle et multiréseau*. À l'issue de cette démarche, **les membres de la cellule de travail ont identifié ensemble les balises d'engagement des concertations locales qui permettront de respecter les conditions favorables à la concertation définies collectivement**. Les balises d'engagement se retrouvent sur le site SharePoint PRDS.

Suite des travaux de la cellule 4.2



Les travaux de la cellule 4.2 ne sont pas encore terminés et sont ouverts à tous et à toutes. **Les prochaines réflexions porteront sur les mécanismes de liaison entre les organismes régionaux, les tables de concertations régionales, les tables de concertations locales et les organismes locaux**. Plusieurs enjeux demeurent (liaison, arrimage, représentativité, etc.) et les personnes impliquées au sein de cette cellule de travail tenteront d'y apporter des solutions nouvelles.

Pour participer à ces travaux ou pour en apprendre davantage sur la suite de la démarche, veuillez communiquer avec Chantal Goyette à l'adresse suivante :

CGoyette_sterose@ssss.gouv.qc.ca.

Comment prendre part à la mise en œuvre du plan d'action de la PRDS (en 5 étapes faciles)?

1. Prenez connaissance du [plan d'action](#) et identifiez les actions auxquelles vous contribuez ou auxquelles vous souhaitez contribuer.
2. Renseignez-vous auprès des organismes identifiés dans la colonne « Partenaires » pour chacune des actions identifiées afin de connaître l'état d'avancement des travaux.
3. Si les travaux n'ont pas débuté, vous pouvez les initier en vous assurant de mobiliser les partenaires identifiés.
4. Lorsque les partenaires seront mobilisés, vous devrez compléter le plan de travail et, si nécessaire, le formulaire de demande de soutien financier. Le plan de travail, le formulaire de demande de soutien financier et le guide pour compléter la demande sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.laval.ca/Pages/Fr/Activites/soutien-financier-aux-organismes.aspx>
5. Lorsque votre plan de travail sera complété et si nécessaire le formulaire de demande de soutien financier, vous devez le déposer au comité de coordination élargie aux dates prévues de dépôt : developpementsocial@laval.ca.

Qu'est-ce qu'une cellule de travail?

Il s'agit d'un collectif de partenaires multiréseau et/ou multisectoriel qui se mobilise pour l'atteinte d'une action commune qui contribue à la mise en œuvre de la PRDS et de son plan d'action.



Besoin d'aide?

Pour réaliser toutes ces étapes, vous pouvez être accompagné. Pour ce faire, veuillez nous joindre aux coordonnées suivantes :

developpementsocial@laval.ca

450-978-6888, poste 7529

Programme de soutien financier aux actions de la PRDS

Voici les prochaines **dates pour déposer** votre demande de soutien financier :

- 30 avril 2021
- 30 octobre 2021
- 30 janvier 2022

Le formulaire de demande de soutien financier et le guide pour compléter la demande sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.laval.ca/Pages/Fr/Activites/soutien-financier-aux-organismes.aspx>. **Pour compléter une demande de soutien financier, veuillez suivre les cinq étapes énoncées plus haut.**

Veuillez noter que les acteurs et les actrices en soutien à la PRDS sont soucieux et respectueux du rythme de mobilisation variée des différentes organisations et communautés. En conséquence, ils et elles s'assureront d'un partage équitable des ressources tant humaines que financières en vue de soutenir les actions qui seront déployées au cours des prochaines années.



Questions et commentaires ?

Pour toutes autres questions ou commentaires relatifs à cette infolettre, nous vous invitons à communiquer avec nous aux coordonnées suivantes :

Courriel : developpementsocial@laval.ca

Téléphone : 450-978-6888, poste 7529